



## PATINTHLON 2014 - Plaine Sud

Cher(e)s Collègues,

Veuillez trouver ci-joint les documents relatifs au fonctionnement du PATINTHLON 2014.

Cet envoi comprend :

- **Les directives pour chaque classe**

**Nous vous demandons de bien vouloir lire très attentivement l'ensemble de ce document et de le conserver.**

Nous vous en remercions par avance et souhaitons aux classes inscrites de passer une agréable et fertile journée.

- Vous êtes **19 Classes** à avoir demandé votre inscription au PATINTHLON 2014, pour la deuxième fois le Patinthon est ouvert aux CII avec un barème adapté et la création de 3 niveaux à atteindre : roue d'or, d'argent de bronze ou de participation.

### (1) ACCÈS et ACCUEIL :

Parc interdépartemental des Sports de CHOISY, **Plaine SUD** (Carrefour Pompadour),  
Chemin des Bœufs, à droite du parking en entrant, côté Stade d'Honneur.

**Dès votre arrivée, vous devez vous présenter à l'accueil** implanté devant le stade d'Honneur.

Vous devrez y déposer [la fiche navette de résultats \(liste des élèves par classe avec date de naissance etc...\)](#) ci-joint en y indiquant **lisiblement** (majuscules d'imprimerie) le nom, prénom, sexe et date de naissance (du plus jeune au plus âgé de vos élèves).

**Attention :** nous ne pourrons faire les calculs et attribuer les récompenses si cette fiche est absente, illisible ou incomplète.

### (2) TRANSPORT :

**Il est de votre ressort.**

Pensez à identifier votre car par une affichette LISIBLE :

- École
- Commune
- N° de la rotation

Pour le retour, ce dispositif permettra de vous indiquer les cars présents. Avant de quitter les lieux, vous devrez vous signaler à l'accueil puis au responsable des transports.

### (3) REMBOURSEMENT DES TRANSPORTS :

Les remboursements auront lieu uniquement pour les classes qui se seront déplacées et dans la limite des montants accordés par la commission des finances USEP au vu des devis et dans la limite maximale de **200,00 €** par classe.

**IMPÉRATIF** avant le **12 juillet 2014** :

Transmettre la facture acquittée ou photocopie de la facture et du chèque de règlement à :

USEP Val-de-Marne Ligue de l'Enseignement  
Espace Condorcet 88, rue Marcel Bourdarias CS 70013  
94146 ALFORTVILLE Cedex

*Les remboursements ne peuvent être établis qu'à l'ordre d'une coopérative d'école ou d'une association d'école.*

### (4) ACTIVITÉS :

- Les enfants doivent disposer de **Roller en ÉTAT** (vérifier roues et freins).
- Les rotations aux différents ateliers sont prévues jusqu'à 16h00 tous les jours.
- Vous connaissez déjà vos créneaux horaires pour les différents ateliers (voir précédent envoi avec jour attribué et groupe puis se référer au dossier technique pour les grilles des passages).  
  
Merci de les respecter. En cas de problème pour vous rendre sur place, téléphonez à notre secrétariat au 01 43 53 80 18 ou directement sur les Portables – Éric 06.60.92.66.85 ou Lionel 06.82.05.63.19
- Vous devrez vous déplacer avec la fiche navette de résultats et la feuille de route de la classe, les enfants passeront **toujours dans le même ordre aux différents ateliers.**
- Outre les 3 ateliers habituels – Vitesse (100 m) – Slalom – Figures – et l'activité découverte qui vous a été attribuée (escalade, escrime, karaté, rando roller), il sera possible d'inscrire votre classe sur place, dans la limite des places disponibles :
  - Pour un atelier autonome hokey sur roller, le matériel sera mis à disposition de l'enseignant qui assurera la mise en œuvre et l'arbitrage.

- ➔ A l'issue des épreuves chaque enfant et chaque classe recevra un diplôme en fonction du niveau atteint.

#### (5) - PIQUE-NIQUE :

Des zones de pique-nique sont prévues et vous seront indiquées à l'accueil. En principe toutes les classes déjeunent sur place, qu'elles aient leurs ateliers le matin ou l'après midi.

#### (6) SÉCURITÉ :

Tout véhicule personnel sera interdit sur le parc.

**Protections :** conformément à la circulaire sur les sorties scolaires, les élèves devront être équipés de protections (casque, genouillères, coudières, protège poignets). Pour les élèves ne disposant pas de protections personnelles, des kits seront en prêt sur place. **Chaque enseignant sera comptable du matériel prêté ( valeur indicative : 45€/kit).**

**Pendant la pause de midi, il est recommandé de faire déchausser les patins à tous vos élèves.**

Chaque enfant devra porter de façon apparente un badge sur lequel seront inscrits :

son NOM et son Prénom  
le NOM de l'Enseignant(e)  
le NOM et Téléphone de l'école avec la Commune  
les références du car.

La couleur des badges sera identique pour tous les élèves d'une même classe. Le port d'un badge similaire est conseillé pour tous les enseignants et accompagnateurs.

**LES DÉPLACEMENTS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS DOIVENT SE FAIRE COLLECTIVEMENT. PAS DE DÉPLACEMENTS D'ÉLÈVES ISOLÉS. PENDANT ET EN DEHORS DES ACTIVITÉS, LES ÉLÈVES DEMEURENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEUR ENSEIGNANT.**

A la fin des épreuves, l'enseignant recevra les souvenirs - récompenses des Jeux du Val de Marne - et les diplômes individuels et/ou collectifs.

**RAPPEL :** Il n'est **pas souhaitable** que des remplaçants fraîchement arrivés dans l'école assurent ce déplacement. Il vaut mieux organiser l'école autrement (discipline et sécurité obligent...).

#### (7) COUVERTURE SANITAIRE :

**Elle sera assurée par la Croix Rouge ou le Secours français en accord avec les services publics d'urgence.**

Conformément à la circulaire réglementant les sorties scolaires, il est obligatoire de prévoir **au moins un accompagnateur**. En cas d'accident, si un enfant doit être évacué, **il ne devra pas être évacué seul !**

En cas d'évacuation, les enfants seront dirigés, en principe, vers les urgences pédiatriques de l'hôpital intercommunal de Créteil.

#### (8) PROPRETÉ DES LIEUX :

Des poubelles seront prévues pour le dépôt des ordures **hors pique-nique**, un tri selectif sera organisé : déchets ménagers (poubelle grise) – matière recyclable (poubelle jaune).

Nous vous demandons de veiller à la propreté des lieux, de sensibiliser vos élèves sur ce point, de faire ramasser papiers gras et autres déchets, de ligaturer les sacs lorsqu'ils sont pleins, etc...

- ➔ **Chaque classe devra conditionner ses déchets dans des sacs poubelle résistants, solidement fermés et les déposer dans une des zones prévues à cet effet.**
- ➔ **À cet effet, chaque classe devra apporter ses sacs poubelle.**

#### (9) RECOMPENSE DES JEUX DU VAL DE MARNE :

- ➔ **Seuls les enfants ayant participé aux épreuves bénéficieront de la récompense des Jeux du Val-de-Marne. Les adultes enseignants ou accompagnateurs ne pourront y prétendre.**

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Organisation générale, activités :  
USEP Val-de-Marne Ligue de l'Enseignement  
Espace Condorcet 88, rue Marcel Bourdarias CE 70013  
94146 ALFORTVILLE Cedex  
[www.usep94.fr](http://www.usep94.fr)  
Tel : 01.43.53.80.18 Fax : 01.43.53.80.06  
Éric PIEDFER-QUÉNEY : 06 60 92 66 85  
Lionel CASSES : 06 82 05 63 19  
Téléphone du Parc des Sports de CHOISY Plaine Nord  
**01 .49.80.10.44**

**Bon courage et à bientôt !  
L'équipe de l'USEP Val-de-Marne.**